



Audit - Expertise comptable - Gestion - Formation

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

sur l'exercice clos le
31 décembre 2012

de l'association

ALSACE CINEMAS

Maison de l'image

31 rue Kagueneck

67000 STRASBOURG

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

8A, rue des petits prés 67300 Schiltigheim • Tél. : +33(0)3 90 20 05 80 • Fax : +33(0)3 90 20 05 89 • auditoria@orange.fr • N° formation 426 703 862 67
SARL au capital de 1000 € Siret : 495 241 853 000 11 TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53 APE : 6920Z RCS Strasbourg TI B 495 241 853

www.gestion-strategies.fr

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « ALSACE CINEMAS », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note dans l'annexe qui expose le changement de méthodes comptable relatif à la provision pour indemnité de fin de carrière.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note de l'annexe expose le changement de méthodes comptables survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation de la provision pour indemnité de fin de carrière. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de l'application de la convention collective de l'exploitation cinématographique,
- Nous avons été amenés à examiner la réalité et le rattachement à l'exercice des produits de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

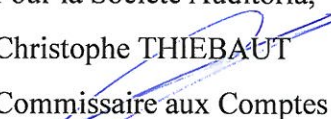
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 21 mars 2013

Pour la Société Auditoria,
Christophe THIEBAUT
Commissaire aux Comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations, mobilier et matériel d'activité				
Matériel de transport				
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	4 631	2 076	2 555	2 045
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours / Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	3 000	3 000		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	7 781	5 076	2 705	2 195
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
Fournisseurs débiteurs	528		528	70
Usagers et comptes rattachés	47 278	30 317	16 960	13 530
Personnel et charges sociales à récupérer				
Collectivités publiques	12 519		12 519	76 439
Débiteurs divers				
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
Placements				
Intérêts courus non échus				
DISPONIBILITES				
Banques, établissements financiers & assimilés	78 185		78 185	14 100
Caisse				
Charges constatés d'avance (3)	360		360	40
	138 869	30 317	108 552	104 179
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	146 651	35 393	111 257	106 374
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réalisés :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



Bilan passif

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 314	10 314
Report à nouveau	-6 118	-34 464
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 866	34 203
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	34 061	10 052
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 105	
	7 105	
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 439	62 057
Dettes fiscales et sociales	27 652	23 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 500
Produits constatés d'avance		
	70 091	96 322
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	111 257	106 374
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	70 091	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		


Auditoria
 Commissariat aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	21 574	7,89	23 428	8,71	-1 854	-7,91
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	249 215	91,12	243 750	90,57	5 465	2,24
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations	2 700	0,99	1 950	0,72	750	38,46
Autres produits	3		4		-1	-29,52
Produits d'exploitation	273 492	100,00	269 133	100,00	4 360	1,62
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	131 121	47,94	129 318	48,05	1 803	1,39
Impôts et taxes	1 714	0,63	1 022	0,38	692	67,66
Salaires et Traitements	76 929	28,13	74 990	27,86	1 939	2,59
Charges sociales	29 680	10,85	29 613	11,00	67	0,23
Amortissements et provisions	1 784	0,65	787	0,29	996	126,56
Autres charges	3 754	1,37	36	0,01	3 718	NS
Charges d'exploitation	244 982	89,58	235 767	87,60	9 215	3,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 511	10,42	33 366	12,40	-4 855	-14,55
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 540	0,56	53	0,02	1 487	NS
Charges financières						
Résultat financier	1 540	0,56	53	0,02	1 487	NS
RESULTAT COURANT	30 051	10,99	33 419	12,42	-3 368	-10,08
Produits exceptionnels	2 600	0,95	2 312	0,86	289	12,48
Charges exceptionnelles	2 785	1,02	1 528	0,57	1 257	82,29
Résultat exceptionnel	-185	-0,07	784	0,29	-969	-123,57
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	29 866	10,92	34 203	12,71	-4 337	-12,68



Contributions volontaires

Contributions volontaires

Mise à disposition par la Ville de Strasbourg, d'un local de 20 m2 estimé à

$350 \text{ €} / 50 \text{ m}^2 * 20 \text{ m}^2 * 12 \text{ mois} = 1\,488 \text{ euros}$

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	1 488	1 440
Dons en nature		
Total	1 488	1 440
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 488	1 440
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	1 488	1 440



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALSACE CINÉMAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 111 257 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 29 866 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Changement de méthode pour le calcul des IFC

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans l'annexe



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 585	1 046		4 631
Immobilisations financières	3 150			3 150
Total	6 735	1 046		7 781
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 540	536		2 076
Immobilisations financières	3 000			3 000
Total	4 540	536		5 076
ACTIF NET				2 705

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 046		1 046
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 046		1 046
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 60 835 euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	150		150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 278	47 278	
Autres	13 047	13 047	
Charges constatées d'avance	360	360	
Total	60 835	60 685	150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 314			10 314
Report à Nouveau	-34 464	28 346		-6 118
Résultat de l'exercice	34 203		4 337	29 866
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	10 052	28 346	4 337	34 061



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	5 857				7 105
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés					
Total	5 857				7 105
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 248			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 70 091 euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 439	42 439		
Dettes fiscales et sociales	27 652	27 652		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	70 091	70 091		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 652
Dettes provis. pr congés à payer	6 319
Charges sociales s/congés à payer	2 590
Total	20 560



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance			
Maif 2013	262		
Autoautrement janvier	18		
Filmfestival Augenblick 2013	80		
Total	360		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Subventions d'exploitation

Etat		
741010 - Subvention Drac LAC		35 500
741020 - Subvention Drac CAC		4 500
741030 - Subvention Drac Augenblick		10 000
741050 - Subvention Drac Passeur Image		43 000
		93 000
Régions		
742000 - Subvention Région Alsace		30 000
742010 - Subvention Région Alsace LAC		35 000
742030 - Subvention Région Alsace Augenblick		9 000
742040 - Subvention Région Alsace Art Essai		8 500
742100 - Région aide à l'emploi		4 500
		87 000
Départements		
743120 - Subv. Conseil Général 67 CAC		42 000
743130 - Subv. Conseil Général 67 Auge		7 000
743230 - Subv. Conseil Général 68 Augen		4 000
		53 000
Communes et groupements de communes		
744030 - Subvention Ville de Strasbourg Auge		4 000
744131 - Subv. Ville de Mulhouse Fonctionmt		2 000
744230 - Subvention Ville Erstein Aug		1 750
		7 750
Autres subventions de fonctionnement		
745000 - Subvention Entente Franco Allemande		1 000
745120 - Subvention CNC CAC		4 000
745230 - Autres subventions Augenblick		3 465
		8 465
TOTAL		249 215



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
TOTAL	90	



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés	1		1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	1	2	2

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 40 heures dont 160 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.



IFC changement methode

L'association a décidé de provisionner à compter de cette année l'indemnité de départ à la retraite pour les salariés présents au 3/12/2012.

Cette décision constitue un changement de méthode.

La première provision a été calculée à l'ouverture de l'exercice du changement de méthode.

Soit au 1^{er} janvier 2012, et a été imputée, en « report à nouveau » pour sa totalité (soit 5 857 €)

Les seules charges supportées postérieurement au changement, c'est-à-dire sur l'exercice 2012, relatives à la remise à niveau de ces provisions pour tenir compte de l'augmentation des droits intervenue depuis cette date et des ajustements actuariels sur les hypothèses initiales (soit 1 248 €).

Ainsi le montant total au 31/12/2012 s'élève à 7 105 € et l'impact sur le résultat 2012 est de 1 248 €

